

les intelligences, dont la morale se distingue autant par sa pureté que par sa profondeur, s'appelle l'Évangile, mot qui signifie heureuse nouvelle ou bonne nouvelle.

Aussitôt qu'un enfant épelle, on lui met l'Évangile entre les mains. C'est dans ce livre admirable que nous avons essayé nos forces, et que nous avons fait nos premières lectures. Qu'y a-t-il de plus consolant que la parabole de l'enfant prodigue, qui, bourrelé de remords, abattu par l'infortune, se jette aux pieds de son père pour obtenir son pardon? le vieillard lui tend les bras, l'accueille, l'embrasse, l'appelle son fils bien-aimé: figure frappante et sensible de la bonté infinie de Dieu, qui ne rejette jamais le pécheur qui se repent.

La parabole de Lazare n'offre-t-elle pas une leçon aux riches et des consolations aux pauvres! Lazare! Lazare malheureux, couvert de plaies, Lazare que tout le monde rejette et harcèle, qui se nourrit des miettes et des restes jetés de la table du riche: le riche, plein d'orgueil, amoncelant les biens, ne s'inquiétant pas du pauvre, ne s'inquiétant pas de l'éternité. Ils meurent tous deux (tout meurt ici-bas); mais alors ils sont égaux, car la mort a nivelé, nivelé et nivellera les conditions. Lazare, le pauvre lépreux, étincelle de gloire dans le ciel; le mauvais riche expie dans les flammes de l'enfer sa dureté, son orgueil et appelle Lazare à son secours. "Une goutte d'eau, répète-t-il, pour que j'éteigne le feu qui me sèche, qui me brûle, pour que j'éteigne la soif qui me consume.

Grande leçon faite pour rappeler aux riches leurs devoirs envers les malheureux! Grande consolation pour les pauvres qui peuvent se répéter dans leur souffrance: "Une vie meilleure m'attend."

Et quelle bonté, quel amour nous révèle cette parabole du bon pasteur s'inquiétant de sa brebis égarée, l'appelant, la portant sur ses épaules quand il l'a ramenée! Quel livre nous révélera tant de charité, si ce n'est l'Évangile! Qui nous répétera des paroles aussi douces, aussi consolantes, que celles que contient ce chef-d'œuvre de l'amour de Dieu pour l'humanité!

#### Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui renferment un des verbes en *eler*, *éter* ou *éter*.

CORRIGÉ.—Qui se RÉVELE à toutes les intelligences.—La plus belle œuvre... s'APPELLE l'Évangile.—Aussitôt qu'un enfant ÉPELLE, etc.

II. Relevez les verbes jusqu'à *et appelle Lazare*, et expliquez l'orthographe de ces verbes.

CORRIGÉ.—REJETTE, dans *que tout le monde rejette*: ici *rejette* est écrit avec deux T, parce que les verbes en *eter* doublent la consonne T, lorsque ce T est suivi d'un E muet.—AMONCELANT, dans *amoncelant les biens*: ici *amoncelant* est écrit avec une seule L, parce que les verbes en *eler* ne doublent pas la consonne L, lorsque cette consonne n'est pas suivie d'un E muet, etc.

III. Conjuguez ces mêmes verbes à l'imparfait de l'indicatif, au conditionnel présent, à l'impératif et à l'imparfait du subjonctif.

CORRIGÉ.—RÉVELE, imparf.: *je révélais*.—Conditionnel: *je révélerais*.—Impératif: *révèle*.—Subjonctif imparfait: *que je révélasse*, etc.

IV. Relevez les verbes transitifs à un mode personnel, autres que ceux en *eler*, *éter*, *éler* et *éter*, et indiquez en le temps, le mode, le nombre, la personne, la conjugaison, les sujets et les compléments.

CORRIGÉ.—FAIT: ind. prés. 3<sup>e</sup> p. s., de *faire, faisant, fait, je fais, je fis*, 4<sup>e</sup> conj., sujet: *qui*, représentant *œuvre*; complément: *remarquer se*.—DISTINGUE, ind. prés. 3<sup>e</sup> p. s., de *distinguer, distinguant, distingué, je distingue, je distinguai*, 1<sup>re</sup> conj.; sujet: *la morale*; compléments: 1<sup>o</sup> *se* représentant *morale*;—2<sup>o</sup> *autant par sa pureté que par sa profondeur*, etc.

V. Relevez les noms et les adjectifs et donnez des verbes de la même famille toutes les fois que ce sera possible.

CORRIGÉ.—*Belle*: embellir (2e);—*œuvre*: ouvrager (1re);—*simplicité*: simplifier (1re);—*noble*: ennoblir (2e);—*morale*: démoraiser (1re);—*pureté*: purifier (1re);—*profondeur*: approfondir (2e);—*évangile*: évangéliser (1re);—*nouvelle*: renouveler (1re);—*bonne*: bonifier (1re);—*enfant*: enfanter (1re);—*mains*: manier (1re);—*admirable*: admirer (1re);—*forces*: s'efforcer (1re);—*consolant*: consoler (1re);—*prodigue*: prodiguer (1re);—*pieds*: empiéter (1re);—*pardon*: pardonner (1re);—*vieillard*: vieillir (2e);—*bras*: embrasser (1re);—*figure*: figurer (1re);—*sensible*: sentir (2e);—*infinie*: finir (2e);—*pécheur*: pécher (1re);—*riches*: s'enrichir (2e);—*consolation*: consoler (1re);—*pauvres*:

appauvrir (2e);—*miettes*: émietter (1re);—*restes*: rester (1re);—*table*: s'attabler (1re);—*plein*: remplir (2e);—*orgueil*: énor-gueillir (2e);—*éternité*: éterniser (1re);—*bas*: abaisser (1re);—*égaux*: égaliser (1re);—*mort*: mourir (2e);—*gloire*: glorifier (1re);—*flammes*: s'enflammer (1re);—*durété*: durcir (2e);—*secours*: secourir (2e);—*goutte*: égoutter (1re);—*souffrance*: souffrir (2e);—*vie*: vivre (4e);—*meilleurs*: améliorer (1re);—*amour*: aimer (1re);—*épaules*: épauler (1re);—*charité*: chérir (2e);—*paroles*: parler (1re);—*humanité*: humaniser (1re).

VI. Relevez les verbes et donnez un nom et un adjectif de la même famille, toutes les fois que cela sera possible.

CORRIGÉ.—*Fait*: facile;—*remarquer*: remarque, remarquable;—*rével*: révélation;—*distingue*: distinction, distinctif;—*s'appelle*: appel;—*signifie*: signification, significatif;—*essaye*: essai;—*bourrelé*: bourreau;—*abattu*: abatis;—*tend*: tendance;—*accueille*: accueil;—*embrasse*: bras;—*se repent*: repentir;—*offre*: offrande;—*couvert*: couverture;—*nourrit*: nourriture, nourrissant;—*amoncelant*: monceau;—*s'inquiétant*: inquiétude, inquiet;—*mort*: mortalité, mortel;—*a nivelé*: niveau;—*étincela*: étincelle, étincelant;—*expie*: expiation, expiatoire;—*répéter*: répétition;—*sèche*: sécheresse, sec;—*brûle*: brûler, brûlant;—*attend*: attente;—*portant*: port, insupportable;—*égarée*: égarement.

## AVIS OFFICIELS.



### ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 6 courant, ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de St. Antoine de Châteauguay, le territoire compris dans les limites suivantes et situé partie dans le comté de Châteauguay et partie dans celui de Huntingdon, lesquelles limites renferment le sixième rang de Jamestown, depuis le numéro un jusqu'au numéro quarante; les septième, huitième et neuvième rangs du dit Jamestown, depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro quarante, le tout inclusivement; le premier rang de Russelltown depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro quarante-huit, le second rang depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro quarante-cinq; le troisième rang depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro trente-sept; le quatrième rang depuis le numéro cinq jusqu'au numéro vingt-deux, le tout aussi inclusivement.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 9 courant, distraire de la municipalité scolaire de la Malbaie, dans le comté de Gaspé, la partie de territoire dite du Chien-Blanc, lequel s'étend depuis le Petit-St.-Pierre au sud, jusqu'au Bois-Brûlé au nord, et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de St. George de la Malbaie.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 21 courant, ériger en municipalité scolaire séparée le township de McNider, dans le comté de Rimouski.

Son Excellence l'Administrateur de la Province a bien voulu, le 27 courant, réannexer à la municipalité scolaire de Hemmingford, cette partie de ce township qui est maintenant annexée à la municipalité scolaire de St. Jean Chrysostôme No. 2, dans le comté de Châteauguay, à l'exception des terres dans le cinquième rang des terres de la Couronne et dans le premier et second rangs des réserves du Clergé.

### NOMINATIONS.

#### NOMINATION D'UN EXAMINATEUR.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 11 octobre dernier, nommer le Révérend William Richmond membre du Bureau des Examinateurs des instituteurs pour le District de Sherbrooke, à la place du Rév. C. P. Reid, qui a résigné.

#### BUREAU DE L'ÉDUCATION.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, le 11 octobre dernier, approuver la nomination suivante:

M. Benjamin Ste. Marie est nommé clerc des comptes.

#### COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 6 courant, faire les nominations suivantes de Commissaires d'école et de Syndics dissidents: